

Événements « étudiants » : Quand la passivité confine à la complicité !

Dans la nuit du 14 au 15 septembre, un étudiant est décédé lors d'un « week-end d'intégration »¹. La fédération Solidaires Etudiant-e-s, syndicats de lutte, tient tout d'abord à adresser ses condoléances aux proches de celui-ci, ainsi qu'à toutes les personnes touchées par cette tragédie.

Malheureusement cette mise en danger n'est pas exceptionnelle. Presque tous les ans de tels drames surviennent et ils ne sont pas les fruits du hasard. Les larmes de crocodile de la ministre ne suffisent pas à noyer les responsabilités : **le ministère est complice par son inaction.**

Il est de notoriété publique que les événements « festifs » organisés par les corporations étudiantes sont dangereux. Dans ces « week-ends d'intégration », « soirées étudiantes » ou autres « semaine au ski », **l'abus d'alcool, les bizutages, les comportements sexistes, homophobes ou racistes** sont non seulement tolérés, mais **bien trop souvent à l'initiative même des organisateurs/trices** et un élément premier de leur communication². Résultat : des étudiant-e-s meurent, se font agresser ou violer. Voilà la froide réalité des faits.

Face à cela, quelles sont les réactions des présidences d'université et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ? Ils s'indignent, reçoivent les corporations étudiantes qui organisent ces événements et signent avec elles ou font voter en conseil d'administration des « chartes » non-contraignantes. Les deux parties sont contentes : la com' est bonne et elles se cautionnent mutuellement, faisant semblant d'agir. S'ils agissaient plus durement, présidences d'universités et ministère risqueraient de perdre le soutien actif et continu des corporations étudiantes, nécessaire à leurs politiques locales et aux réformes nationales.

Solidaires Etudiant-e-s, syndicats de luttes, n'est pas opposé aux « chartes ». Mais celles-ci doivent être contraignantes ! Une corporation étudiante qui organise des beuveries, des soirées sexistes, **des événements mettant en danger les étudiant-e-s participants et fondés sur l'exclusion** d'une partie de la population étudiante, **ne doit plus bénéficier de locaux ou de subventions**, de la part de l'État comme des universités, pour leur fonctionnement comme pour leurs événements ponctuels. Le ministère, d'une part, et les organisations étudiantes d'autre part doivent **prendre leurs responsabilités** par rapport à ces événements.

Sous la menace de perdre leurs grasses subventions, gageons que **ces organisations – complices de fait des décès, viols, agressions qui surviennent lors de ces événements qu'elles organisent** – se rangeront à la sagesse et seront enfin obligées d'agir.

1 : https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/09/17/un-etudiant-de-l-universite-de-rouen-meurt-lors-d-un-week-end-d-integration_5511250_3224.html

2 : Voir par exemple à Paris Diderot : <https://www.facebook.com/Solidaires.Etudiant.e.s.Paris7/photos/a.659800617459682/1650823628357371/>

Fédération Solidaires étudiant-e-s

<https://www.solidaires-etudiant.org/>

Porte-parolat : 06.86.80.24.45

contact@solidaires-etudiant-e-s.org



Solidaires
étudiant-e-s
syndicats de luttes